

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi pour protéger l'eau potable (n° 2427) (*M. Jean-Claude Raux, rapporteur*)..... 2

Jeudi 12 février 2026

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 28

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
Mme Sandrine Le Feur,
Présidente**

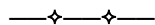


La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi pour protéger l'eau potable (n° 2427) (*M. Jean-Claude Raux, rapporteur*).

Le tableau ci-dessous récapitule les amendements déposés en séance publique que la commission a acceptés :

N°	Article	Auteur	Groupe
86	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS
96	PREMIER	Mme LEBEC Marie	EPR
112	PREMIER	Mme COGGIA Nathalie	EPR
90	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS
92	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS
113	PREMIER	Mme COGGIA Nathalie	EPR
101	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS
98	PREMIER	Mme LAERNOES Julie	EcoS
88	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS
99	PREMIER	Mme LAERNOES Julie	EcoS
106	PREMIER	M. RAUX Jean-Claude	EcoS

En conséquence, les autres amendements ne figurant pas dans le tableau ci-dessus ont été repoussés par la commission.



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du jeudi 12 février 2026 à 8 h 45

Présents. – Mme Sandrine Le Feur, M. Marcellin Nadeau, M. Jean-Claude Raux

Excusés. – M. Anthony Brosse, M. Jean-Victor Castor, M. Julien Guibert, M. Benoît Larrouquis, M. Stéphane Lenormand, Mme Anaïs Sabatini, M. Raphaël Schellenberger, M. Olivier Serva